

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DES RANDONNEURS PEDESTRES DE BANDOL

MARDI 22 OCTOBRE 2019 - SALLE DE L'ETOILE BANDOLAISE

- ❖ **La séance est ouverte à 15 h. Le pointage des membres présents confirme que 162 membres sont présents ou représentés, ceci sur 266 membres inscrits, soit une représentation de 60,90 % ce qui constitue une excellente participation.
Cette 36ème Assemblée Générale peut donc valablement délibérer, plus du quart de ses membres étant présents ou représentés**
- ❖ Parmi nos invités, nous avons le plaisir d'accueillir, M. Franck BERTONCINI, adjoint aux Sports (il ne pourra rester la durée de l'Assemblée Générale, étant retenu par d'autres obligations), Mme Ginette BOURGEOIS, conseillère municipale (membre de notre club), M. Bernard REIDI, administrateur qui représente Mme Lexie BUFFARD, présidente du CDRP83, Mme Béatrice ARCHEN, Saint-Cyr Tourisme. Nous les remercions de leur présence
- ❖ Excusés : M. Jean-Paul JOSEPH, Maire de Bandol et Mme Marlène NADJARIAN, Adjointe, déléguée aux Associations.

Jacques TESSIER, Président de l'association des Randonneurs Pédestres de Bandol est nommé Président de séance et ouvre cette assemblée générale afin de suivre l'ordre du jour. Jeanine SOUVESTRE, Secrétaire, est nommée secrétaire de séance.

Avant de passer à l'ordre du jour, j'aimerais que nous ayons une pensée pour Christiane ANSEL qui nous a quittés début septembre. J'en profite aussi pour adresser nos sincères condoléances aux membres de notre association qui ont perdu un mari, un compagnon.

I – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 OCTOBRE 2018

Le Président propose la lecture du compte-rendu de l'assemblée générale du 11 Octobre 2018. Ce document a été diffusé sur le site de l'association.

Personne ne le souhaitant.

LE COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 OCTOBRE 2018 EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES

II – RAPPORT MORAL

Nous avons atteint notre objectif qui était de faire participer un maximum de randonneurs dans de bonnes conditions. Une bonne équipe, Comité Directeur, animateurs et toute les bonnes volontés de notre association dans une bonne ambiance a permis d'atteindre notre but mais aussi grâce à l'aide de nos partenaires :

La Municipalité de Bandol,

Le Conseil Départemental,

Le CDRP du Var

Nos sociétés de transport : Saint-Cyr Tourisme et Littoral car.

Comme chaque année nous avons apporté notre concours au Téléthon en assurant le comptage des sommes récoltées.

Le samedi 8 septembre, notre association était présente au Forum des sports organisé par la Municipalité. Marinette et Richard ont assuré la mise en place du stand.

Avec l'Office du Tourisme nous avons animé des demi-journées de randonnée avec les vacanciers.

Nous avons participé aux 3 journées de la « Fête de la forêt » 2 journées à Riboux et 1 à Sanary sur le petit Cerveau, à la « Forêt de la Jeunesse ». Je remercie Marie-Pierre, Didier, Jean-Pierre Hecq de s'être joints à moi pour la tenue d'un atelier « initiation à la randonnée ».

Nous avons aussi été sollicités par le Rotary Club afin d'encadrer 2 randonnées sur le Petit Cerveau. Merci à Evelyne, Didier et Pierre qui ont participé à cette journée caritative permettant ainsi la fourniture de 2400 vaccins afin d'éradiquer la polio dans le monde.

LE RAPPORT MORAL EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES

III - RAPPORT D'ACTIVITES

Au cours de la saison 2018-2019, 29 journées de randonnées ont été effectuées sur les 36 programmées, 7 ont été annulées pour cause de météo défavorable.

3041 personnes ont participé à ces randonnées, soit 110 personnes de plus que l'an dernier. Nous comptons dans ces chiffres les randonneurs Corses (23 personnes) ainsi que des invités en séjour à Bandol.

La participation moyenne pour les membres du Club :

- pour les groupes 1 : 24 personnes et une distance moyenne de 18 kms
- pour les groupes 2 : 45 personnes et une distance moyenne de 14 kms
- pour les groupes 3 : 31 personnes et une distance moyenne de 10 kms

Soit 100 personnes en moyenne par sortie. Les randos effectuées en Camargue et en Alsace ne sont pas prises en compte dans ces statistiques.

Claude ADORA a fait 29 randonnées. Régine RICKEBOER et Richard TRINCA ont fait 28 randonnées.

Le 6 octobre plusieurs membres du club ont participé à la classique « Ronde du Crépuscule » organisée par les Randonneurs Sanaryens.

En l'absence de Gérard Flary qui a subi une opération le 18 octobre, je garde la parole pour vous énumérer la partie festive (j'en profite pour adresser nos vœux de rétablissement à tous ceux qui ont été touchés par la maladie ou des accidents)

La galette des rois du 25 janvier a réuni 175 personnes.

La sortie grillade de Saint-Jean-du-Puy du 17 mai a réuni 118 participants. Journée fraîche qui nous a contraints à un repli dans les cabanons. Merci à l'association de St-Jean-du-Puy. Merci à ceux qui se sont occupés du barbecue, du service et de la mise en place des tables . Merci à tous pour les différents plats apportés et cuisinés par vos soins.

Un mini séjour (2 jours 1 nuit) a été organisé les 27 et 28 avril avec 50 participants en Camargue. Au cours de ce séjour : Visite des Stes-Maries de la Mer, repas et visite de la manade « des Baumelles ». Hébergement à l'Etic-Etape de Sommières. Le lendemain randonnée entre la Tour Carbonnière et Aigues Mortes, pique-nique et l'après-midi visite des Salins, pour terminer à la « Maison de la Méditerranée. En conclusion un superbe week-end. Merci à Jean-Paul JOSEPH d'y avoir participé ; Merci à SCT et à son chauffeur Anne.

Le grand voyage annuel s'est déroulé au VVF d'ORBEY du 3 au 8 juin. 98 personnes y ont participé.

Au programme Randonnées : les lacs Blanc, Vert, Noir et des Truites, la tête des Faux, les Hauts de Ribeuillé en passant par les 3 châteaux, et pour d'autres visite des villages, tous plus beaux les uns que les autres. Et bien sûr, dégustation dans une cave de la Vallée des Chats.

Merci aux 2 chauffeurs de Saint-Cyr Tourisme (Anne et Philippe) qui ont été comme d'habitude à notre disposition durant tout ce séjour.

Le repas de fin d'année le 14 juin nous a conduits au « Domaine du Pourret ». Le matin, pour certains, petite randonnée et après le repas, suivant les goûts de chacun, animation dansante (matériel de Dominique CHABOT et Daniel BODIN comme DJ), pétanque ou partie de cartes. Superbe établissement.

Voilà pour la partie festive qui permet la rencontre de l'ensemble des adhérents du Club.

Nous sommes actuellement 27 animateurs et serre-files. 14 animateurs sont titulaires du SA1 et 3 du Brevet Fédéral. La plupart d'entre eux sont équipés du logiciel « Sity Trail » et ont à leur disposition une banque de données afin de préparer leur randonnée. Au sein du club, nous avons 4 baliseurs, Mariel, Mireille, Michel et Pierre. Ils ont balisé un circuit en boucle au départ de Riboux

Au cours de cette année, Michel MONCLAR et Olivier LACAZIN ont été reçus au certificat d'animateur de proximité. C'est avec regret qu'Olivier nous a annoncé son départ pour des raisons personnelles. Il reviendra parmi nous dans quelques temps. Marie-Pierre CHAMBAUD et Patrick, PIERSON sont en pleine préparation de cet examen. Bon courage et merci.

J'en profite pour faire un appel : si certains d'entre vous sont intéressés pour suivre une formation afin de devenir animateur qu'ils n'hésitent pas à se manifester.

Je ferai une formation interne avant de les présenter à l'examen de la Fédération.

Je voudrais en votre nom à tous remercier les animateurs qui vous ont encadrés durant vos randonnées. Remercier aussi les chauffeurs des sociétés Littoral Car et Saint-Cyr Tourisme qui ont permis de réaliser toutes ces sorties.

Merci à Dominique CHABOT pour la tenue du site.

Je passe la parole à Dominique :

Dominique Chabot : Le site en quelques chiffres :

250 membres inscrits sur le site

120 galeries photos

5000 photos

50 connexions par jour en moyenne

200 utilisateurs par semaine.

Dépose de photos :

Les nouveaux membres déposent des photos correctement. Par contre, beaucoup de photos en double ou légèrement recadrée et quelques photos un peu ratées (floue). Il est souhaitable de sélectionner les photos par vous-même avant l'envoi car il est difficile et lourd pour moi de faire la sélection

Support :

Information dans l'onglet contact : email : contact.randobandol@gmail.com

Questions, suggestions et commentaires : email : randobandol@gmail.com

Jacques Tessier reprend la parole :

Comme l'année dernière, nous avons organisé un après-midi d'information au secourisme, « les bons gestes à connaître ». Cette année nous allons renouveler ce stage destiné en priorité aux animateurs, mais si quelques adhérents sont intéressés, ils pourront y participer. La date du mardi 10 Décembre a été retenue. La formation aura lieu à la permanence de 13 h 30 à 16 h 30.

Je profite de la présence d'une majorité de nos adhérents pour vous rappeler quelques règles à respecter : Ne pas dépasser l'animateur lors des randonnées, d'avoir un équipement bien adapté à nos randonnées (à savoir chaussures de rando si possible à tige haute et bien crantées, des vêtements en rapport avec la météo prévue, de l'eau en quantité suffisante, des encas, etc). Chaque randonneur doit avoir dans son sac à dos une couverture de survie, sa carte vitale, sa licence et son ordonnance personnelle (Nom, photo, renseignements nécessaires en cas de problème). Imprimé sur le site. Pour tous les adhérents, avoir dans leurs contacts, le numéro de téléphone de l'animateur qui encadre leur groupe. Vous trouverez ces numéros dans l'onglet « animateurs – liste des animateurs ». Pour ceux qui utilisent des bâtons, prévoir des embouts, car les pointes sont interdites sur les sentiers littoraux et les parcs nationaux.

Un petit rappel : **on ramène ce qu'on amène**. Eviter de laisser vos peaux d'orange et de banane. C'est très inesthétique et polluant. Nous aimons trouver des lieux de pique-nique propres, faisons de même. Mesdames, ne laissez pas vos papiers dans la nature (plusieurs mois avant décomposition complète dans notre région)

LE RAPPORT D'ACTIVITE EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES

III - RAPPORT FINANCIER : DISCUSSION ET APPROBATION DES COMPTES RAPPORT DES CONTROLEURS AUX COMPTES

Le Président donne la parole à Christian QUERCIOI, Trésorier

Bonjour à tous,

Je vais vous présenter les comptes de notre association pour l'exercice 2018/2019

1) Le compte d'exploitation :

Le compte d'exploitation de l'exercice clôturé le 31 Août 2019 fait ressortir un excédent de produit de : 1.379,60 euros qui est le résultat des postes suivants :

- Les randonnées :

Nous avons encaissé 30.460 euros et nous avons payé 29.784,70 euros ce qui a généré un solde de : 675,30 euros.

- Les adhésions :

Le montant des adhésions encaissées s'élève à 13.625,00 euros dont 6.794,00 euros ont été reversés à la FFR pour les licences ce qui donne un solde positif de 6.831,00 euros.

- Les subventions :

La municipalité et le conseil départemental nous ont versé chacun 1000 euros de subvention et nous les en remercions.

- Les évènements du club :

Les différents évènements du club (sortie de Porquerolles, repas des 35 ans du club, grillades à St-Jean-du-Puy, gâteau des rois et rassemblement de fin d'année) ont généré un résultat négatif de 6.438,80 euros. En effet, nous avons encaissé 8.249,00 euros pour un coût total de 14.687,80 euros.

- Le voyage :

Le voyage à Orbey a dégagé un solde positif de 535,85 euros : 46.130,00 euros encaissés pour un coût de 45.594,15 euros.

- Les frais et charges d'administrations :

Les frais et charges d'administrations (formations, matériel de rando, matériel administratif, logiciel Sity Trail , site Internet, etc...) s'élèvent à 2.223,75 euros.

2) Le point sur la trésorerie :

Le 31 août 2019 au Crédit Agricole, le solde sur le compte courant s'élevait à : 19.340,92 euros et celui du Livret d'Épargne à 24.411,46 euros soit un total de ces deux comptes de 39.752,38 euros, ce qui ne représente pas la situation réelle de la trésorerie de l'association. En effet, les participants au voyage de Wehr, qui s'est déroulé de 2 au 9 septembre, ont effectué des versements avant le 1^{er} septembre 2019 pour un montant de 28.000,00 euros qui se trouvent au passif du bilan sous la rubrique « produits constatés d'avance » ainsi qu'une subvention de 2.000,00 euros de la municipalité dans le cadre du jumelage soit un total de 30.080,00 euros ; de la même façon, certains frais payés d'avance d'un montant de 2.100,00 euros figurent à l'actif du bilan sous la rubrique « charges constatées d'avance ».

Ces produits et charges concernent l'exercice suivant et seront reportés sur le prochain bilan 2019/2020.

La situation réelle de la trésorerie au 31/08/2019 est donc égale à 39.752,38 euros – 30.080,00 euros + 2100,00 euros soit 11.772,38 euros qui représente le montant de nos fonds associatifs à cette date. Tous les détails de ces opérations sont consultables dans le classeur qui est à votre disposition.

3) Infos concernant la saison actuelle :

Le montant de la sortie en bus reste fixé à 10,00 euros. Pour rappel ce montant est inchangé depuis 13 ans maintenant.

Pour la saison 2019/2020 le montant des adhésions reste lui aussi identique à savoir :

- 60 euros pour les nouveaux membres
- 50 euros : renouvellement
- 45 euros : cotisation nouveaux membres (licence extérieure)
- 35 euros : renouvellement (licence extérieure)
- 35 euros : membre de l'association sans licence

Cette année, la FFR a augmenté le montant des licences qui passe de 26 à 27 euros.

Merci de votre attention

Christian QUERCIOLO Trésorier

La parole est donnée aux vérificateurs aux comptes

Le Trésorier et la Trésorière adjointe ont présenté la comptabilité de l'exercice 2018/2019 à Madame Françoise BAILLY-SALINS et Michel CONTE, les deux membres vérificateurs qui avaient été mandatés lors de l'Assemblée Générale du 11 Octobre 2018.

Après vérification et contrôle, ceux-ci présentent le compte rendu de leur mission.
Aucune réserve n'a été émise en ce qui concerne la tenue de la comptabilité.
Ce document sera annexé au présent procès-verbal.

Jacques Tessier reprend la parole

Nous vous demandons de donner quitus de la gestion au Comité de Direction et au Trésorier pour l'exercice 2017/2018.

RAPPORT FINANCIER ADOPTE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES

V - ELECTION OU REELECTION DE DEUX VERIFICATEURS AUX COMPTES

Nous remercions Madame Françoise BAILLY-SALINS et Michel CONTE pour la tâche accomplie.

Nous vous proposons que Madame **Françoise BAILLY-SALINS** et Monsieur **Michel CONTE** assurent les fonctions de vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2018/2019

ELECTION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES

VI – ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Les membres sortants rééligibles sont : EYNARD Jean-Pierre, LAGIER Evelyne, QUERCIOLI Christian, QUERCIOLI Françoise, REBOUL Mireille, TESSIER Jacques, TRINCA Richard.

Comme d'habitude, il est proposé de procéder à un vote à main levée.
Personne ne s'y opposant il est procédé au vote.

A L'ISSUE DU VOTE TOUS LES MEMBRES QUI SE SONT PRESENTES SONT ELUS OU REELUS A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES

Le nouveau Comité Directeur tient sa première réunion.

- *Président d'honneur :* *Robert GARGANI*

Le Comité Directeur est composé de 11 membres :

- Président :	Jacques TESSIER
- Vice Président :	Jean-Pierre EYNARD
- Secrétaire :	Jeanine SOUVESTRE
- Secrétaire Adjointe :	Mireille REBOUL
- Trésorier:	Christian QUERCIOLI
- Trésorière Adjointe :	Jeannette EYNARD
- Responsable Commission des sentiers	Jacques TESSIER
- Responsables voyages-manifestations diverses	Gérard FLARY
	Evelyne LAGIER
- Responsable communication :	Dominique CHABOT
- Responsable de la sécurité :	Richard TRINCA
- Membre :	Françoise QUERCIOLI

Membres commission des sentiers :

Jacques TESSIER, responsable de la Commission des sentiers
Gérard FLARY
Evelyne LAGIER
Richard TRINCA
Jean-Pierre HECQ
Jacques PELLERIN

Avant de clôturer cette assemblée Générale je passe la parole à Mme Ginette BOURGEOIS, conseillère municipale : « toujours très heureuse de me trouver parmi vous. Le club se porte bien. Bonne continuation et à bientôt sur les sentiers de randonnées. »

M. Bernard REIDI , représentant le CDRP83 : « votre club est très actif. Nous sommes à votre disposition pour les formations. »

Jacques Tessier reprend la parole :

En l'absence de Gérard , je vais vous dévoiler le programme du voyage de l'année prochaine, mais j'aimerais revenir sur le voyage du jumelage à Wehr. D'abord, je voudrais remercier Valérie BOURON, Adjointe à la Mairie de Bandol ayant en charge le jumelage et Caroline, qui durant le mois d'Août ont fait fabriquer les T.Shirts pour les participants au voyage et pour les randonneurs de Wehr. Merci au magasin « Val N'J Créations à Bandol » situé rue de la République qui nous a floqués ces tee-shirts en 15 jours. Elke et Mickael THALTER, Jutta et Roland FRICKER et Edith ont séjourné à Bandol avec des habitants de Wehr fin septembre à l'Hôtel des Galets . A cette occasion, Caroline leur a remis un album photos, du voyage de jumelage. Nos amis de Wehr nous ont offert cet album de vous pourrez regarder après l'AG.

Si je vous parle de ce séjour, bien qu'il se soit déroulé sur la saison 2019/2020 c'est parce que nous avons un travail de réflexion et de préparation afin de recevoir nos amis allemands aussi bien qu'ils nous ont reçus. Dès le mercredi la presse locale écrivait un article sur les randonneurs de Bandol, et la semaine suivante dans le journal hebdomadaire de Wehr, un article de 3 pages.

Présentation du voyage de fin de saison : le voyage de l'année prochaine se déroulera à Valloire du 1^{er} au 6 juin 2020. Je vais vous donner lecture du programme.

Je vous remercie une nouvelle fois de la confiance que vous me portez et avec les membres du bureau, nous vous souhaitons d'abord une bonne santé, une bonne année de randonnée dans la convivialité, la joie et la bonne humeur. Je vous invite vers le fond de la salle afin de trinquer au verre de l'amitié, bonne fin de journée à tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 15.

La Secrétaire de séance

Jeanine SOUVESTRE

Le Président de séance

Jacques TESSIER

